



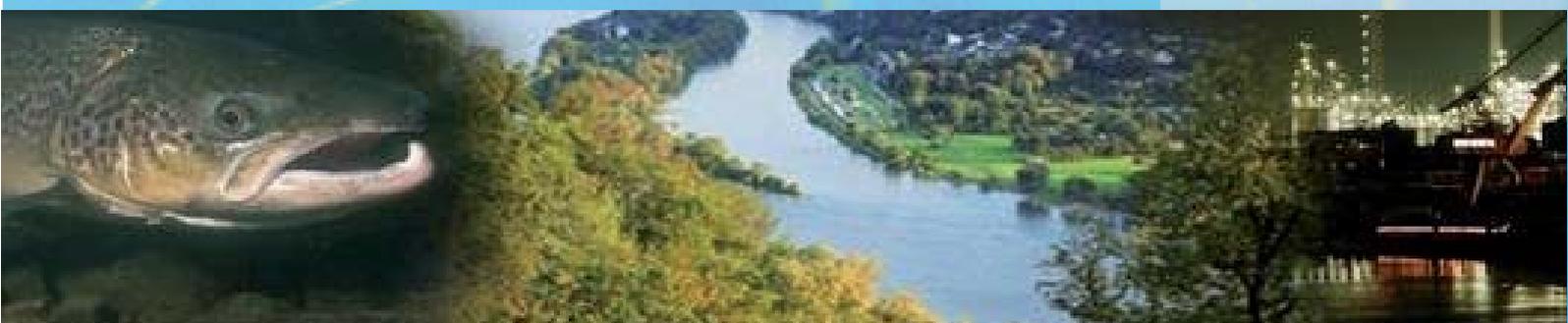
# Rapport du Président

Internationale  
Kommission zum  
Schutz des Rheins

Commission  
Internationale  
pour la Protection  
du Rhin

Internationale  
Commissie ter  
Bescherming  
van de Rijn

*Rapport n° 178*



**Editeur:**

Comission Internationale pour la Protection du Rhin (CIPR)  
Kaiserin-Augusta-Anlagen 15, D 56068 Coblenz  
Postfach 20 02 53, D 56002 Coblenz  
Téléphone +49-(0)261-94252-0, téléfax +49-(0)261-94252-52  
Courrier électronique: sekretariat@iksr.de  
[www.iksr.org](http://www.iksr.org)

ISBN 978-3-941994-06-5

© IKSР-CIPR-ICBR 2009



Internationale Kommission zum Schutz des Rheins  
Commission Internationale pour la Protection du Rhin  
Internationale Commissie ter Bescherming van de Rijn

## **Rapport du Président**

## Rapport du Président

Depuis la dernière réunion PLEN-CC tenue les 2 et 3 juillet 2008 à Luxembourg, les travaux de la CIPR se concentrent sur la mise au point du projet du Plan de gestion du district hydrographique international (DHI) Rhin et sur plusieurs rapports rassemblant les résultats des analyses biologiques et chimiques et sous-tendant ce Plan de gestion. Le projet de Plan de gestion (partie A) a été placé sur le site internet de la CIPR [www.iksr.org](http://www.iksr.org) fin 2008 dans le cadre de la participation du public. Le Plan sera finalisé d'ici fin 2009. Par ailleurs, les travaux se sont concentrés sur une analyse ichtyo-écologique globale du programme sur les poissons migrateurs, sur le plan de gestion des sédiments sur le Rhin, sur une analyse des connaissances des évolutions du changement climatique relevées jusqu'à présent et sur leurs éventuels impacts sur le régime hydrologique du Rhin. On signalera en outre les travaux stratégiques engagés sur les moyens de gérer à l'avenir la problématique des micropolluants tels que certains médicaments, produits chimiques ménagers et industriels.

### Grandes étapes de la CIPR en 2008-2009

- (1) projet de Plan de gestion pour le DHI Rhin (partie A) ;
- (2) efficacité des mesures de réintroduction des poissons migrateurs dans le bassin du Rhin ;
- (3) évaluation biologique sur le cours principal du Rhin en 2006/2007 ;
- (4) plan de gestion des sédiments Rhin ;
- (5) analyse bibliographique des impacts du changement climatique sur le régime hydrologique dans le bassin du Rhin.

### 1. Projet de Plan de gestion pour le District Hydrographique International Rhin (partie A)

Le projet du Plan de gestion international pour le DHI Rhin (partie A) requis par la DCE a été placé fin 2008 sur le site internet de la CIPR à l'attention du grand public. La procédure de participation du public, qui prévoit la possibilité de soumettre des avis sur le projet du Plan de gestion du DHI Rhin, se poursuit dans les Etats se partageant le bassin du Rhin et membres de l'UE ou de l'EEE jusqu'au 22 juin 2009. D'ici fin 2009, quelques chapitres seront complétés et il sera ajouté au rapport les cartes faisant encore défaut.

### 2. Efficacité des mesures de réintroduction des poissons migrateurs dans le bassin du Rhin

L'analyse ichtyo-écologique globale contient toutes les propositions de mesures importantes visant à restaurer l'écosystème du bassin du Rhin aux fins de réintroduction des poissons migrateurs. Les impacts des mesures proposées sont décrits sur la base des connaissances disponibles. Cette analyse met en évidence l'importance majeure de la libre circulation migratoire des poissons ; on constate en effet que dès qu'il est rendu accès à un affluent du Rhin disposant d'habitats adaptés aux poissons migrateurs, ceux-ci le recolonisent et une reproduction naturelle est rapidement observée. Quelques affluents recèlent encore des surfaces étendues d'habitats piscicoles non accessibles pour l'instant. Ces potentialités ne pourront être mises en valeur que si la continuité du Rhin supérieur et des affluents concernés est rétablie.

Il est également important de réduire la pression de pêche qui pèse sur le saumon. L'interdiction de capture et de prélèvement de saumons et de truites de mer s'étend à

tout le bassin du Rhin. La CIPR a cependant connaissance de résultats d'études et d'informations indiquant que les pêches professionnelles accessoires de saumons sont fréquentes le long de la côte néerlandaise. Des saumons sont également prélevés de manière illicite par des pêcheurs à la ligne tout le long du Rhin. Pour faire face à cette situation préoccupante, la CIPR a émis des recommandations de meilleur respect des interdictions au niveau national. Les Etats sont invités entre autres à sensibiliser et à associer aux travaux toutes les institutions et tous les acteurs, par ex. la police des eaux et les fédérations de pêche, ainsi que toutes les personnes intéressées par le programme de réimplantation des salmonidés.

L'analyse ichtyo-écologique systématique et détaillée du bureau BFS donne aux Etats, régions et Länder du bassin du Rhin un outil d'aide à la décision leur permettant de sélectionner parmi les mesures proposées celles qui seront réalisées en priorité d'ici 2015 et/ou d'ici 2020/2027 pour répondre à l'objectif de « réintroduction de poissons migrateurs ».

### **3. Evaluation biologique du cours principal du Rhin en 2006/2007**

Le Rhin a fait l'objet d'analyses biologiques de grande ampleur au cours des dernières années.

Grâce à la bonne qualité actuelle de l'eau et aux mesures déjà réalisées pour améliorer la continuité et accroître la diversité morphologique, les biocénoses du cours principal du Rhin ont connu des améliorations sensibles. De nombreuses espèces sont revenues. L'éventail des espèces piscicoles est presque complet. La concentration de certains nutriments et substances augmente toutefois fortement sur le profil longitudinal du Rhin. L'absence d'habitats diversifiés fait que de nombreuses espèces rhénanes typiques font encore défaut ou ne sont présentes qu'en nombre très faible ou uniquement localement.

A présent que de grands succès ont été remportés dans le domaine de la dépollution des eaux, l'attention doit désormais porter sur la restauration écologique et le rétablissement de la continuité fluviale, afin d'améliorer plus encore les conditions de vie des biocénoses aquatiques.

### **4. Plan de gestion des sédiments Rhin**

Des analyses de matériaux de dragage effectuées en 2004 ont montré que les sédiments du Rhin supérieur canalisé étaient encore trop contaminés. Il a donc été décidé en 2005 de mettre en place un plan coordonné de gestion des sédiments sur le Rhin. Les résultats obtenus à présent constituent, à l'échelle mondiale, le premier plan international mis en place pour un bassin fluvial. Il donne une vue d'ensemble de la pollution sédimentaire dans le cours principal du Rhin et dans ses principaux affluents.

Le Plan de gestion des sédiments 'Rhin' se fonde sur le système de classification suivant :

- (1) Il a été procédé dans un premier temps à l'identification des polluants significatifs et des zones contaminées par ces polluants.
- (2) Une deuxième étape a consisté à identifier les zones de sédimentation de plus de 1000 m<sup>3</sup> de sédiments contaminés. Ces zones de sédimentation sont appelées « Areas of concern » quand il n'y a pas risque de remise en suspension naturelle ou anthropique des sédiments pollués.
- (3) La troisième étape a visé à déterminer dans quelle mesure la remise en suspension de sédiments contaminés pouvait altérer ou altérerait le bon état des eaux dans les zones situées en aval. L'évaluation du risque de remise en suspension par les crues, de l'impact du vent et des interventions humaines (dragage, trafic fluvial) joue un rôle important dans ce contexte. Quand est constatée la présence d'une forte

contamination et que de grandes quantités de sédiments sont susceptibles d'être remises en suspension, la zone est classée zone à risque.

Sur les 93 zones de sédimentation analysées, 18 ont été classées « areas of concern » et 22 zones à risque. Des mesures de dépollution seront formulées pour les zones à risque et des recommandations de surveillance intensive pour les « areas of concern ».

## **5. Analyse bibliographique des impacts du changement climatique sur le régime hydrologique dans le bassin du Rhin**

La dernière Conférence ministérielle sur le Rhin avait chargé la CIPR de mieux appréhender la modification du régime hydrologique imputable au changement climatique dans le bassin du Rhin. A cette fin, une étude de scénarios (2007-2009) est en cours en coopération avec la Commission pour l'Hydrologie du Rhin (CHR). On devrait pouvoir disposer de scénarios climatiques et de scénarios de débit pour le bassin international du Rhin d'ici 2010. Ces scénarios climatiques s'étendront jusqu'en 2100 et intégreront les évolutions saisonnières de température des eaux du Rhin jusqu'en 2050. L'objectif visé est de pouvoir estimer les impacts d'éventuels changements climatiques sur le régime des eaux (par exemple les crues et périodes d'étiage) et sur la température de l'eau du Rhin à partir de connaissances sur des événements extrêmes et des fluctuations saisonnières susceptibles de survenir. Dans le cadre des travaux du groupe KLIMA, il a été procédé dans un premier temps à une analyse des sources bibliographiques existantes.

L'analyse des données mesurées sur la température de l'air permet dès à présent de tirer des enseignements pour le bassin du Rhin. On relève des hausses de la température de l'air en hiver au cours des 100 dernières années. Cette hausse de la température de l'air est moins prononcée en été. Il en découle en moyenne annuelle une augmentation de la température calculée à env. +0,5°C à +1,2°C. Du fait de la hausse des températures et des précipitations ainsi que du plus faible emmagasinement d'eau sous forme de neige en hiver, les débits moyens mensuels relevés en période hivernale dans le bassin du Rhin dans son ensemble sont plus élevés qu'auparavant. On note également une augmentation des débits maximaux en hiver. Il se produit un décalage des débits de l'été vers l'hiver, le débit annuel moyen restant cependant constant.

La deuxième étape des travaux du GE KLIMA porte sur la réalisation de l'étude de scénarios d'ici 2010 ; la troisième étape, quant à elle, consistera à mettre au point au sein de la CIPR des stratégies d'adaptation ajustées au niveau international sur les questions de quantité d'eau utilisée, de qualité des eaux et d'écologie.

### **Autres activités**

On note parmi les autres activités la remise à jour du Plan d'Avertissement et d'Alerte Rhin (PAA). Les valeurs d'orientation du PAA, qui ne se référaient jusqu'à présent qu'à la station internationale de mesure de Bimmen/Lobith (à la frontière germano-néerlandaise) s'appliqueront à l'avenir aux 6 stations de mesure comprises entre Bâle et la frontière germano-néerlandaise. L'éventail des substances a été élargi et les valeurs ont été revues à la baisse. Conformément aux objectifs du Programme Rhin 2020, il a été décidé dans le cadre de la détermination de nouvelles valeurs d'orientation de considérer la production d'eau potable comme bien primaire à protéger (plusieurs millions d'habitants prélevant leur eau potable directement ou indirectement du Rhin). Grâce aux valeurs d'orientation actualisées, les usines de production d'eau potable sur le Rhin ont la garantie d'obtenir des informations rapides et fiables sur la qualité de l'eau du Rhin.

Les contacts avec les observateurs au sein de la CIPR sont d'une importance primordiale dans le cadre de la gestion des eaux du district hydrographique Rhin. La preuve en est la participation intense des ONG aux travaux des Groupes de travail et d'experts.

### **Nouvelles publications : rapports CIPR ([www.iksr.org](http://www.iksr.org))**

- (1) Efficacité des mesures de réimplantation durable de poissons migrateurs dans le bassin du Rhin - Synthèse de l'« Analyse ichtyo-écologique globale et évaluation de l'efficacité des mesures en cours et des mesures envisagées dans le bassin du Rhin pour réintroduire les poissons migrateurs », 2009, Coblenz
- (2) Analyse ichtyo-écologique globale et évaluation de l'efficacité des mesures en cours et des mesures envisagées dans le bassin du Rhin pour réintroduire les poissons migrateurs, 2009, Coblenz
- (3) Programme de mesure biologique Rhin 2006/2007, partie A - Rapport de synthèse sur les éléments de qualité phytoplancton, macrophytes/phytobenthos, macrozoobenthos, poissons, 2009, Coblenz
- (4) Programme de mesure biologique Rhin 2006/2007, partie II-A - Le phytoplancton du Rhin (2006-2007), 2009, Coblenz
- (5) Programme de mesure biologique Rhin 2006/2007, partie II-B (volet macrophytes) - Distribution des macrophytes dans le Rhin, 2009, Coblenz
- (6) Programme de mesure biologique Rhin 2006/2007, partie II-C (volet phytobenthos) - Diatomées benthiques dans le Rhin, 2009, Coblenz
- (7) Programme de mesure biologique Rhin 2006/2007, partie II-D - Le macrozoobenthos du Rhin 2006/2007, 2009, Coblenz
- (8) Programme de mesure biologique Rhin 2006/2007, partie II-E - Elément de qualité 'Poissons' - Suivi de la faune piscicole du Rhin (mise à jour 2007), 2009, Coblenz
- (9) Analyse des connaissances actuelles relatives aux modifications climatiques et aux impacts du changement climatique sur le régime hydrologique dans le bassin du Rhin-analyse bibliographique – Mise à jour : début 2009, 2009, Coblenz
- (10) Plan de gestion des sédiments Rhin – Résumé, 2009, Coblenz, p. 18 y compris fiches signalétiques, 2009, Coblenz
- (11) Plan d'Avertissement et d'Alerte 'Rhin' - Messages 2008, 2009, Coblenz
- (12) PLAN INTERNATIONAL D'AVERTISSEMENT ET D'ALERTE RHIN, 2009, Coblenz